

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Déploiement du dispositif du **Fonds vert en Lozère par le préfet**

Mende, le 07 avril 2023

Annoncé le 27 août 2022 par la Première ministre Élisabeth BORNE et effectif depuis fin janvier 2023, le Fonds vert est le dispositif financier mis en place par l'Etat pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Doté de 2 milliards d'euros de crédits, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs groupements dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Depuis son lancement fin janvier 2023, plus de 5 500 dossiers ont été officiellement déposés par des collectivités pour bénéficier du Fonds vert. Monsieur Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a réuni les collectivités territoriales ayant été les premières à obtenir les subventions du Fonds vert le 3 avril dernier en présence des élus et de la presse.

Dans le prolongement de cette conférence de presse du 3 avril, Philippe CASTANET, préfet, informe des premiers financements accordés en Lozère au titre du "Fonds vert" :

- la rénovation énergétique de l'école maternelle des Terres Bleues à Mende. Le montant de la subvention accordée au titre du Fonds vert s'élève à 67 720€ soit 20 % du montant total des travaux.
- la rénovation énergétique de la Maison Départementale des Solidarités de Langogne. Le montant de la subvention accordée s'élève à 100 701,50€ soit 10 % du montant total.
- la rénovation énergétique du logement aménagé dans l'ancien presbytère de la Fage-Saint-Julien. Le montant de la subvention s'élève à 60 450,72€ soit 20 % du montant total
- la rénovation énergétique de trois logements communaux à Bassurels, avec une subvention de 24 275€ soit 50 % du montant total.

D'autres dossiers sont encore en cours d'instruction.

Ces projets témoignent du haut niveau d'ambition écologique des collectivités territoriales et des élus locaux en Lozère.

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél : 04 66 49 60 56/06 74 57 49 65  
Mél : [pref-communications@lozere.gouv.fr](mailto:pref-communications@lozere.gouv.fr)  
Service départemental de la communication interministérielle

2 rue de la Rovère  
48005 Mende CEDEX